Copie à M. l'Ambassadeur Th. Curchod Copie au Service économique et financier du DPF, Berne

dodis.ch/35926

Prétoria, le 24 décembre 1971

512.0 - RF/st

Division du Commerce, Département fédéral de l'Economie publique,

3003 Berne

Monsieur le Directeur,

Le dénouement de la crise monétaire offre une possibilité particulièrement propice à l'Afrique du Sud de faire le point de la situation.

La dévaluation du Rand devrait permettre à ce pays d'augmenter sensiblement ses exportations puisque, désormais, ses marchandises pourront être offertes sur les marchés extérieurs à des prix plus avantageux. Cependant, le revers de la médaille se présente sous des auspices moins favorables, l'importation des produits étrangers devant s'effectuer à des conditions plus onéreuses. A cet égard, il convient de relever que nonobstant la règlementation en matière de contrôle à l'importation (cf. ma lettre du 25 novembre) l'Afrique du Sud doit importer de nombreux articles qu'elle n'est pas encore en état de produire.

La prise de position de la plupart des puissances commerciales mondiales en ce qui concerne l'alignement monétaire et l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché commun sont des éléments susceptibles de modifier profondément la situation commerciale sud-africaine. A titre indicatif, le commerce extérieur de ce pays se présentait de la manière suivante pour les années 1967 à 1970:



./.

## EXPORT

(Millions	
11	
Million	
0	
10	
de	
0	
Rand	
B	
5	
OF S	
Milli	
H	
0	
Bu	
d	
0	
R	
n	
0	

Italie 70,7 78,0 84,7 104,4 50,1 43,0	31,1 37,2 40,8 49,6 4,1	Belgique 23,5 20,5 23,9 34,0 47,2 52,3	Japon 115,6 123,9 188,2 221,2 175,2 203,7	Canada 57,1 44,5 53,0 70,5 20,8 24,1	Pay-bas 54,2 42,1 41,4 58,6 23,3 31,5	France 53,8 67,0 61,2 89,1 35,2 37,5	Allemagne 231,1 253,6 292,9 372,4 85,7 101,1	Etats unis d'Amérique 322,2 332,5 370,1 423,8 107,4 104,4	Grande Bretagne 479,2 449,0 499,4 560,6 412,2 476,1	1967 1968 1969 1970 1967 1968	
43,0 44,8		52,3 63,2	03,7 151,8	24,1 28,8	31,5 32,4	37,5 43,0	01,1 102,2	0,011	510,3	1969	
42,4	5,2	55,7	180,6	28,2	34,9	40,2	109,1	129,3	446,4	1970	

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE p.o.

sig. ROCHAT

Copie de cette lettre est adressée au Service économique et financier du DPF, Berne